

## Formation Doctorale en Génie Electrique

### Formation Scientifique Spécialisée 2017/2018

Dans le cadre de la formation scientifique spécialisée des doctorants en génie électrique, la commission de doctorat en génie électrique réunie le Mercredi 11 Avril 2018 a décidé d'ouvrir **pour l'année 2017/2018** les modules spécialisés suivants:

UFD	ECUFD	Mots-Clés	Crédits	Evaluation
Formation Scientifique Spécialisée-FSS	GE1- Analyse spectrale et ondelettes.	Spectres 1D , 2D. Bispectres, transf. Fourier rapide, ondelettes, filtre de Gabor, applications à la détection des défauts dans les machines électriques.	1.5/3	présence/Note
	GE2-Systèmes à Energie Renouvelable	Systèmes Photovoltaïques, Intégration des centrales éoliennes aux réseaux électriques, Du système hybride autonome aux micro-réseaux d'énergie vers les smart grid, Système Water – Energy Nexus.	1.5/3	présence/Note
	GE3-Implémentation des lois de commande sur DSP	Lois de commande, DSP, Applications Robotiques	1.5/3	Présence/Note
	GE4- Systèmes électroniques	Fonctions électroniques complexes, oscillateurs, modulation/démodulation analogique et numérique, PLL, codage/décodage.	1.5/3	Présence/Note

**N.B :** Chaque étudiant peut s'inscrire dans plusieurs modules.

Conditions de validation des crédits de la FSS :

- le doctorant doit totaliser un nombre de crédits égal à 12 au niveau de la FSS ;
- la présence à la formation d'un module donne lieu à 1,5 crédit (une seule absence justifiée est éventuellement tolérée) ;
- la présence et la réussite de l'examen du module donnent lieu à 3 crédits ;
- deux modules au moins doivent être validés sous la forme de présence et de réussite de l'examen (6 crédits) ;
- Le doctorant est appelé à se concerter avec son directeur de thèse pour le choix des modules à suivre.

#### **Modalités pratiques :**

- Les doctorants en 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années et notamment ceux dont la soutenance de la thèse est proche peuvent envisager de valider tous les crédits FSS pendant l'année en cours ;

---

## Formation Doctorale en Génie Electrique

- Les doctorants en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année peuvent envisager de valider la moitié des crédits cette année ;
- Pour s'inscrire dans les modules ouverts, et pour pouvoir procéder à l'organisation du déroulement de la formation en temps opportun, les doctorants sont appelés à remplir la fiche ci-jointe et la retourner au secrétariat de l'Ecole doctorale avant le 30 Avril 2018.
- **Un cours ne peut démarrer que s'il y a au minimum dix inscrits..**
- La liste des présents avec l'émergent des présentes pendant chaque séance du cours doit être présentée au secrétariat de l'école doctorale.

## Formation Doctorale en Génie Electrique

### Inscription dans la formation Scientifique Spécialisée (FSS) (2017/2018)

Nom et prénom du doctorant :

Année d'inscription en thèse  1<sup>ère</sup> année  2<sup>ème</sup> année  3<sup>ème</sup> année  4<sup>ème</sup> année

Directeur de thèse :

Laboratoire d'accueil :

#### Modules choisis

Intitulé du module	Professeur responsable	Classer les modules choisis par ordre de préférence
Implémentation des lois de commande sur DSP	Pr. A. ZAAFOURI	
Systèmes électroniques	Pr. E. BEN BRAIEK	
Systèmes à énergie renouvelable	Pr. J. BELHADJ	
Analyse spectrale et Ondelettes	Pr. M. SAYADI	

Accord du Directeur de thèse  
(Nom et Prénom et signature)

.....

Signature du doctorant

Tunis le .....

.....

**Cette fiche doit être remplie et signée par l'étudiant et son directeur de thèse et remise au secrétariat du département ou bien au secrétariat de l'Ecole doctorale avant le 30 Avril 2018.**